

## Web et courriel

adresse électronique

[sne@ademe.fr](mailto:sne@ademe.fr)

le site du SNE-ADEME

<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national

<http://www.sne-fsu.org>

Bulletin d'information aux  
personnels de l'ADEME

N°64

7 janvier 2013

# Flash Info

## Bonne année 2013 à tous



Syndicat national de l'environnement

## Qui contacter ?

### Délégués syndicaux

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| Ruven GONZALEZ<br>DR Centre | Emmanuelle SALAZAR<br>DR Franche-Comté |
| Denis MAZAUD<br>Angers      |  |

### Délégués du personnel

|   |   |
|---|---|
| Chantal LENOIR<br>Véronique LOISON<br>Centre d'Angers | Maryse SERVANT<br>Walter PERSELLO<br>Centre de Valbonne |
| Anne FONTAINE<br>DR Réunion                           | Patrick EVEN<br>DR Bretagne                             |
| Véronique JACQUAT<br>DR Lorraine                      | Maud BÉRAUD<br>DR Centre                                |

### Élus & représentants au CE

|  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| Didier CHÉREL<br>Anne POMART<br>Centre de Valbonne | Laurence MÉCHIN                     |
| Stéphane LECOINTE<br>DR Bretagne                   | Thérèse GIORDANO<br>Centre de Paris |
| Catherine GUIMARD<br>DR Centre                     | Joël GOARIN<br>Centre d'Angers      |
| Michel CAIREY-REMONNAY<br>DR Franche-Comté         |                                     |
| Ackli ASSAL<br>R Picardie                          | Emmanuel DAVID<br>DR Midi-Pyrénées  |

### Représentant au CA

André TUEUX  
DR PACA

## Comité d'entreprise du 18 décembre 2012

### Actualités du Président

**Débat sur la transition énergétique** : assez ennuyeux pour l'ADEME pour l'instant car élaboration de la charte du débat. En février-mars discussion sur les scénarios : ceux de l'agence prendront leur place entre celui de Négawatt [plus ambitieux] et certains scénarios électriques. F. Loos a fait une offre de service élargie pour la liste d'experts (3 noms d'adémiens dans la liste initiale, une dizaine de propositions complémentaires sur différents thèmes).

**Décret Préfets** : Le Président « ne craint plus rien ». Le Ministre a demandé l'abrogation du décret (c'est long, déjà 7 mois), on resterait sur le texte de 2009, car « les relations avec les préfets sont bonnes et non envahissantes »...

**Le prochain COB (contrat d'objectifs)** de l'ADEME est en discussion (Le CODIR se réunit en séminaire le 19 décembre), l'ADEME doit « être un donneur d'orientation, une boîte à idées pour les autres et s'assurer que les exemples à suivre sont bien suivis ».... Le COB devra être simplifié, plus compact. Va falloir du monde sur le terrain pour évangéliser les Français...

**Beaucoup de mouvements prévus au sommet de l'ADEME.** Le directeur général s'en va, il sera remplacé par une femme. Le DRH mute en Pays de Loire. Si ce n'est pas la fin du monde on peut tout de même prévoir des perturbations en janvier.

**Projet de déménagement des parisiens sur Montrouge.** Une analyse cas par cas va être lancée par la direction. Le Président annonce enfin qu'il souhaite que l'ADEME soit exemplaire pour sa future implantation.

Etude approfondie des déplacements commandée à un prestataire spécialisé afin de déterminer les zones optimales d'implantation en comparant les actuelles aux projets.

Rationalité économique, rationalité des déplacements, rationalité de conditions de travail (restauration, espaces de travail, salle de réunions...) 1<sup>ère</sup> priorité : déterminer la localisation.

### Accord GPEC

**La Gestion prévisionnelle des emplois et des carrières (GPEC)**

3 principaux enjeux et donc 3 parties pour cet accord :

- le pilotage des emplois et des effectifs
- l'anticipation et l'adaptation des emplois et des compétences
- la construction et la gestion des parcours professionnels des salariés et l'accompagnement de la mobilité.

Après un 1<sup>er</sup> projet très décevant et le risque qu'aucun syndicat ne signe ce projet, la direction a refait un tour de table et a intégré plusieurs de nos revendications :

Présenter les intérêts opérationnels pour les salariés, la prise en compte de la charge de travail, la prise en compte de la priorité du travail à réaliser sur les métiers assistance, secrétariat et gestion mais aussi la clarification et les modalités de soutien à la mobilité.

Cet accord permettra notamment d'engager enfin un travail sur les évolutions dans les métiers d'assistance, secrétariat et gestion (un 1<sup>er</sup> travail sur la filière expertise est déjà en cours).

Le SNE-FSU sera signataire de cet accord.

### Contribution au budget du CE

**Contribution de la direction au budget du CE pour les salariés mis à disposition (MAD)**

Après que le SNE-FSU ait fourni la jurisprudence applicable il y a plus de 2 ans, la direction traîne toujours à verser, dans sa totalité, sa contribution au CE et ce malgré son engagement à deux reprises. Le CE de son côté traite bien à égalité tous les agents dont les MAD. Une nouvelle motion, votée à l'unanimité, est transmise à la direction. Nous attendons sa réponse écrite.

## Mais qui est donc OSCARH ?

C'est le futur outil unique de gestion « ressources humaines » de l'ADEME. Il permettra pas exemple d'assurer les gestions administrative, de la paie, des temps de travail (badgeage), des congés et absences, de la formation, des carrières, des compétences, des entretiens individuels... La direction fonde beaucoup d'espoirs sur cette future naissance.

Il a pour ambition de répondre aux attentes de la DRH, des chefs, mais aussi il devra permettre aux salariés d'avoir accès aux informations et au suivi de ce qui les concerne.

L'intérêt est avant tout pour la DRH et les chefs (regroupement d'outils, suivi, synthèses...). Dans une certaine mesure aussi pour les salariés ; on regrette toutefois que les utilisateurs salariés ne soient pas associés dès l'amont à ce projet. On ne voit pas bien ce qui sera simplifié, la « dématérialisation » ce n'est pas toujours de la simplification.

Nous avons bien compris que les attentes pour ce futur nouveau-né de la DRH sont énormes.

Espérons que tout se passe bien.

## Fonctionnement du CE

**Les grilles QF du CE sont mises à jour (augmentation des tranches) et certaines modalités sont modifiées avec entre autre :**

- L'extension rentrée scolaire aux étudiants.
- La suppression du bonus enfants » pour les chèques vacances. Le SNE n'a pas unanimement retenu cette suppression compte tenu du non transfert proportionnel vers les budgets rentrée scolaire des jeunes enfants et donc de la diminution de l'aide aux familles.
- Le maintien de la situation sur l'aide aux CESU. Le SNE est opposé à l'extension des CESU et a souhaité rester à l'état actuel. Si nous sommes favorables au principe des CESU, leur financement par le CE n'est pas pertinent dans la mesure où les salariés doivent le déduire de leur crédit d'impôt. Donc l'aide du CE retourne partiellement à Bercy (c'est ça l'économie circulaire ??) . Nous sommes donc d'accord pour en faire la promotion mais pas au-delà.

**Modalité d'accès aux secours exceptionnels.** Le CE peut verser un secours exceptionnel aux salariés en grande difficulté. Afin de clarifier l'intervention du CE face à ces situations les modalités ont été précisées en concertation avec l'assistante sociale.

Un **voyage en Croatie** sera proposé pour remplacer la proposition initiale de voyage aux Cyclades qui a dû être abandonnée pour cause d'augmentation de prix non acceptable.

## Évolution du guide des missions

Plusieurs modifications sont programmées. Après protestation des représentants du personnel depuis le mois de juillet une nouvelle mouture a été présentée qui ne fait toujours pas consensus loin de là.

Si on peut être satisfait des nouveaux forfaits « hôtel » qui augmentent de 10€, par contre nous avons protesté contre plusieurs modalités (suppressions des ½ remboursements des repas de midi sur Paris et Angers et remplacement de l'indemnité forfaitaire du soir par un remboursement sur facture) et fait des propositions alternatives pour éviter de multiplier les nouveaux justificatifs et contrôles par les hiérarchiques ou les gestionnaires de frais.

Toutes ont été rejetées par la direction à ce jour. Nous restons sur une incompréhension majeure, la direction oubliant que ce n'est pas pour leur plaisir que les salariés se déplacent. Nous ne perdons pas espoir que la direction se rende à la raison et accepte un jour certaines de nos propositions qui vont dans le sens d'une simplification et d'une meilleure efficacité de la gestion des frais de mission.

## Bilan carbone de l'ADEME

L'ADEME possède du savoir-faire, c'est indéniable. Le document de présentation remis reste complexe et difficile à lire sans explication.

Le poste le plus important de nos émissions directes concerne classiquement, et de loin, les déplacements. Par contre les subventions que l'ADEME verse multiplient par XXX nos émissions indirectes. Ce phénomène est paradoxal , plus l'ADEME soutient des projets « vertueux » plus son bilan carbone se dégrade, c'est du à la « logique » du modèle mathématique du bilan carbone !!! . Fait assez incroyable pour le bilan carbone de l'ADEME , aucun recours aux énergies renouvelables n'est proposé comme solution pour abaisser l'impact carbone de l'agence.

Au-delà de la finalisation du travail en 2013 (en particulier sur l'évaluation des émissions évitées grâce à nos subventions), une déclinaison par site par site du plan d'actions, est prévue également en 2013.

**Adhérez au SNE-FSU**

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement.

Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.